



La Farlède, le 22 avril 2025

**DAMETTE Alain**  
**Secrétaire Local UFAP UNSa Justice**  
**Du CP Toulon-La Farlède**

A

**Monsieur le Chef d'établissement**  
**Du CP Toulon-La Farlède**

**Objet :** Demande urgente de mesures de sécurisation face à la recrudescence des menaces

Monsieur le chef d'établissement,

Face à l'attaque dont a été la cible le centre Pénitentiaire de Toulon-La Farlède dans la nuit du 14 au 15 avril 2025 et face à la recrudescence d'actes criminels visant l'Administration Pénitentiaire à l'échelle nationale, le Bureau Local UFAP UNSa Justice tient à vous faire part de sa vive inquiétude.

Les tirs de kalachnikov sur la porte d'entrée de l'établissement, les menaces récentes contre nos collègues, la mise en danger de leur sécurité tant dans le cadre professionnel que dans leur vie privée, ainsi que la pression constante qui pèse sur l'ensemble du personnel, nécessitent des mesures concrètes et immédiates.

**Dans ce contexte tendu, nous vous demandons expressément de mettre en œuvre les actions suivantes :**

- **L'anonymisation systématique des personnels dans les procédures administratives et judiciaires.**
- **La pose de blindage sur la façade de l'établissement et notamment les portes SAS véhicule et SAS piétons**
- **La sécurisation de l'accès à l'établissement par l'installation de grillages avec concertina au niveau des arbres le long de la route pour éviter les intrusions de piétons, l'installation d'un portail et d'une guérite avec un agent en arme en amont de la porte d'entrée de l'établissement la journée (comme pour l'accès aux sites militaires) et commandé la nuit par le mirador PEP pour éviter les intrusions de véhicules.**
- **L'installation de concertina et de brises vues métalliques autour des parkings du personnel.**

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice souhaite des réponses rapides, visibles et concrètes. Le personnel ne peut et ne doit plus exercer ses missions sous la menace permanente, qu'elle soit directe ou indirecte.

Nous vous remercions de bien vouloir considérer avec la plus grande attention ces demandes et restons à votre disposition pour échanger sur leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Très cordialement

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice  
**Alain DAMETTE**